

sentait le rôle de Mithridate dans la pièce de Racine. Au moment où Mademoiselle Lecouvreur, qui jouait celui de Monime, lui disait :

On cria du pasterre : laissez le faire.

On cria du pasterre : laissez-le faire.

Le comte de Mirabeau, très-laid de figure, mais plein d'esprit, ayant été mis en cause pour un prétendu rapt de séduction, fut lui-même son avocat. " Messieurs, dit-il, je suis accusé de séduction ; pour toute réponse et pour toute défense, je demande que mon portrait soit mis au greffe. " Le commissaire n'entendait pas : " Bête, dit le juge, regarde donc la figure de monsieur !

LAPSUS LINGUAE.

Les Jésuites avaient coutume d'exposer pendant quelques jours de l'année des tableaux énigmatiques qu'ils faisaient expliquer sur un petit théâtre fait exprès pour ces jours-là, et que cachait le maître-autel. Ceux qui voulaient discuter ne pouvaient le faire qu'en latin. Barbier d'Aucour, avocat au Parlement de Paris, s'étant mis un jour de la partie, laissa échapper, dans la discussion, quelques termes immodestes. Averti par le jésuite qui présidait à cet exercice de ménager ses termes, à cause de la sainteté du lieu, d'Aucour répondit : " *Si locus est sacrus, quare exponitis...?* " Le *sacrus* courut aussitôt de bouche en bouche. Les régents et les écoliers répétèrent ce barbarisme, et d'Aucour ne fut plus appelé que l'avocat *sacrus*.

Un écolier qui, dans une pièce de collège, avait un rôle de deux mots : " *Sonnez, trompettes !* " s'écria, dans son émotion : " *Trompez, sonncttes !* "

Citons encore ce comédien de profession, né pour moucher les chandelles, qui ayant à dire :

C'en est fait, il est mort.

s'écria avec componction :

C'en est mort, il est fait.

Ou cet autre, au genoux de sa belle, qui s'écria avec enthousiasme : *Un mou de veau, au lieu d'un mot de vous.*

Et cette actrice de province, jouant Camille, qui dit à son frère et à son amant :

Que l'un de vous me tue et que l'autre me mange.

Et cet autre qui, chargée du rôle d'Agrippine, au lieu de :

Mit Claude dans mon lit, et Rome à mes genoux.

se trompa ainsi :

Mit Rome dans mon lit, et Claude à mes genoux.

— Un jour, Quin, jouant le juge Balance, dans l'*Officier recruteur*, de Fonte, eut une singulière distraction. En interrogeant mistress Woffington, qui faisait la fille du juge : " Sylvia, lui dit-il, quel âge aviez-vous quand votre mère se maria ? " L'actrice restant interdite, il se reprit : " Je vous demande quel âge vous aviez quand votre mère naquit. " — " Je regrette de ne pouvoir répondre à cette question, répliqua celle-ci ; mais je puis vous dire, si vous le désirez, quel âge j'avais quand elle mourut. "

— Auger, excellent valet de comédie, eut plus d'une fois de ces lapsus, et de moins pardonnables encore, qui sont restés célèbres au théâtre. C'est lui qui disait candidement, en plein Théâtre-Français :

Et si dans la province
Il se donnait en tout vingt coups de nerf de bœuf,
Mon père, pour sa part, en empochait dix-huit.

Monnet, le vieux régisseur de l'Ambigu-Comique, mort récemment, a été acteur et n'a quitté les planches qu'à la suite d'un incident assez comique.

C'était à je ne sais quel drame de Joseph Bouchardy, dans lequel il remplissait un rôle de domestique dévoué.

La pièce, après s'être trainée cahin-caha, arrivait à son dénouement, qui était palpitant d'intérêt, car le jeune premier avait quitté la scène en annonçant qu'il allait se tuer, et sa mère et sa fiancée se tordaient de douleur.

Tout à coup un coup de fusil retentit : " Raoul est mort... " disent les deux femmes.

Et elles tombent à genoux.

" Rassurez-vous, mesdames, s'écrie le confident

Le drame se termina par un franc éclat de rire. Monnet en rentrant en scène, *leur cria, le raté a fusil.*"

Les jurés sont toujours choisis dans la population la plus éclairée. Or, à l'époque du procès historique de Strasbourg, il y avait un juré qui n'entendait pas la langue de Voltaire. On dut traduire à son usage non-seulement les dépositions des témoins français, mais toutes les plaidoiries, d'un bout à l'autre. Et le hasard malicieux voulut que ce bonhomme se trouvât le chef du jury. Et c'est lui qui, appuyant la main droite sur le cœur, qu'il avait heureusement à gauche, émit cette singulière déclaration :

" Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, non, le jury n'est pas coupable. "

On avait employé deux heures à lui apprendre la phrase en français.

Un jour, le docteur Laborie, médecin de l'Opéra, est chargé d'aller constater une indisposition grave d'une demoiselle du corps de ballet, qui avait plus de protecteurs et de prétention que de talent.

Il la trouve emmitoufflée au coin du feu, et d'un ton sentimental :

" Docteur, lui dit-elle, je suis bien malade ; je viens d'avoir la douleur de perdre ma pauvre grand'mère, et ce coup cruel..... "

L'imprudente oubliait que, six mois avant, elle avait usé du même prétexte en des circonstances semblables. Le docteur Laborie cependant l'avait écoutée sans s'émouvoir, et d'un ton parfaitement candide :

" Pardon, mais il me semble que vous avez déjà eu bien souvent le malheur de perdre cette vénérable parente.

— Non, docteur, pas souvent, fit-elle emportée par la situation, ce n'est que la seconde fois. "

Un candidat se présentait à l'Institut et avait des titres nombreux. Mais il s'était fait d'un des hommes les plus influents à l'Académie des sciences morales et politiques un ennemi acharné. Trois fois sa candidature avait déjà échoué et trois fois grâce aux machinations de son adversaire.

Quelques amis, vinrent à lui et lui dirent : Vous n'entrerez jamais à l'Institut contre une volonté qui est toute-puissante. Il faut composer. Allez chez X..., et tâchez de vous expliquer avec lui. Demandez-lui la cause de ses ressentiments, et faites-lui vos excuses. Cette démarche, si elle ne